

et des objectifs généralement acceptés. Le Canada a travaillé activement dans chacun de ces groupes. La deuxième session du groupe de travail intergouvernemental sur la pollution marine a même eu lieu à Ottawa en novembre. Ce groupe devra faire rapport sur des questions comme les principes directeurs touchant la protection de l'environnement marin et la prévention de la pollution marine, un plan intégré de préservation du milieu marin, et une convention sur la réglementation du transport de matières destinées à être déchargées dans l'océan. On estime que les pays intéressés pourront signifier leur adhésion formelle à cette convention à Stockholm. Il se pourrait que d'autres conventions étudiées par le groupe de travail intergouvernemental sur la conservation, et portant sur la protection des espèces végétales et animales menacées d'extinction et la préservation des sites naturels et historiques importants puissent également être signées à Stockholm.

L'apport canadien

L'organisation de l'apport canadien aux préparatifs de la Conférence est calquée dans les grandes lignes sur le Secrétariat international. Le principal organisme de coordination est un comité intergouvernemental où sont représentés tous les ministères intéressés, c'est-à-dire chacun des 20 ministères. Des comités d'études ou des groupes de travail ont été créés dont la tâche a surtout consisté jusqu'ici à constituer les délégations canadiennes qui participent aux travaux des groupes de travail intergouvernementaux. Ces comités ou groupes seront chargés d'étudier les propositions avancées par les groupes intergouvernementaux ou par le Secrétariat international en préparation de la grande conférence de juin. Chaque comité se penche sur une question en particulier: la Déclaration sur le milieu humain, la pollution marine, la conservation, les collectivités humaines, l'échange de renseignements, le développement et l'environnement, les institutions internationales, l'utilisation des ressources naturelles et ses conséquences sur le milieu ambiant, les projets commémoratifs, et les arrangements administratifs.

L'intérêt manifesté par les gouvernements provinciaux aux questions de l'environnement ajoute une autre dimension à ces préparatifs au Canada. Des ministres ont mis sur pied un comité fédéral-provin-

cial en vue de permettre un échange de vues sur les questions figurant à l'ordre du jour de la Conférence. Un comité préparatoire national, qui en est une émanation en ce sens qu'il est composé du comité fédéral-provincial et des représentants d'une vingtaine d'organisations nationales, a également été créé. Il se consacrera surtout à réviser et à prolonger le rapport intitulé «Le Canada et l'environnement mondial» qui a déjà été présenté à la Conférence mais qui n'existe toujours que dans sa version provisoire. Ce comité aura plus tard l'occasion d'exposer ses vues sur les initiatives que le Canada proposera à la Conférence et contribuera ainsi à la formulation de la position canadienne à cet égard.

Les dispositions prises sur le plan international et dans un grand nombre de pays pour permettre aux intéressés d'exprimer leur opinion est un autre aspect important de la Conférence de Stockholm. Certes les représentants d'organisations internationales intéressées à ces questions, comme le Fonds mondial pour la Nature et l'Union internationale pour la conservation de la nature pourront assister aux réunions de la Conférence et présenter des exposés dans certaines circonstances mais de façon générale ils ne pourront pas participer aux débats. Le Comité préparatoire de la Suède organise également un «Forum sur l'environnement» où les représentants d'organisations non gouvernementales pourront suivre les travaux de la Conférence grâce à un réseau de télévision privé et mener évidemment des discussions entre eux.

Cet exposé a porté surtout sur les préparatifs de la Conférence et les résultats que nous en attendons. Il y aurait peut-être lieu de faire une petite mise en garde sur ce qu'elle ne pourra pas réaliser. Qu'on ne s'imagine pas qu'il en résultera une police ou une dictature de l'environnement. Les objectifs de la Conférence seraient plutôt de faire mieux comprendre les problèmes, de susciter chez chacun la ferme volonté de travailler avec les autres à les résoudre et d'améliorer la coordination des efforts nationaux et internationaux.

Mme H. Dorothy Burwash est directeur adjoint de la Direction des relations scientifiques et des problèmes environnementaux du ministère des Affaires extérieures.

*Mise sur pied
d'un comité
fédéral-provincial*